



Procès verbal de l'Assemblée Générale de la Compagnie de Tir à l'Arc du CLOCA d'Achères pour la saison 2017-2018 (du 13 mai 2017 au 23 juin 2018)

L'assemblée Générale de la saison 2017-2018 de la Compagnie de Tir à l'Arc du CLOCA d'Achères s'est tenue le samedi 23 juin 2018 de 18h30 à 19h30 sur le jardin d'arc « Jean Bernon ».

L'ordre du jour était le suivant :

- Ouverture de la séance par le président Olivier Chambraud
- Rapport moral présenté par le secrétaire Christian Bardou.
- Rapport financier présenté par la trésorière Michelle-Claire Rayer, puis vote de ce rapport.
- Bilan sportif de la saison présenté par le président.
- Election du nouveau bureau pour la saison 2018-2019 (les candidats devaient se faire connaître auprès du président)
- Perspectives pour la saison prochaine 2018-2019.
- Questions / réponses
- Verre de l'amitié.

Tous les membres du bureau de la saison 2017-2018 : O.Chambraud, M-C.Rayer, C.Bardou, J.Salvat étaient présents.

Les adhérents présents ont signés la feuille de présence.

Liste par ordre alphabétique des adhérents présents ou représentés qui ont signé la feuille d'émargement:

Antoine AMORY, Nicolas BARBIER, Xavier BAZIN (Représenté par F.Delaguet), Giles BENQUET Représenté par F.Delaguet), Frédéric BRASSAC, Isabelle BRASSAC, Julien BROCARD (Représenté par C.Bardou), Pauline BROCHARD (Représenté par O.Chambraud), Christophe BROCARD (Représenté par O.Chambraud), Lorynne CHAMBRAUD (Représenté par A.Chambraud), Thylann CHAMBRAUD (Représenté par A.Chambraud), Alyssia CHAMBRAUD (Représenté par A.Chambraud), Olivier CHAMBRAUD, Agnès CHAMBRAUD, Frédéric DELAGUETTE, Georges DELONG, Warren DELONG-LARD (Représenté par G.Delong), Sofiane HAMIMI, Nathan KOCH, Laurent LARIVAIN, Frédéric LEFEVRE, Johanna LEPRON, Stéphane LEPRON, Séverine PELTER (Représentée par C.Bardou), Coralie PREUX (Représentée par C.Bardou), Pierrick RAYER, Michelle-Claire RAYER, Jérémie SALVAT, Honorine SCHEFFMANN, Alain SICHET, Soizic TOMBLAINE, Catherine VILLAUME (Représentée par O.Chambraud)

Le président a ouvert la session ordinaire de l'AG.

Constatant sur la feuille de présence que le quorum n'était pas atteint (32/99 pour 50/99 exigé) le président a clôturé la session ordinaire puis a ouvert une session extraordinaire de notre AG.

Rapport moral

Christian Bardou secrétaire présente le rapport moral (disponible sur le site WEB) et résumé ici.

- *Effectif de 99 adhérents en légère hausse.*
- *Les matériels d'initiation sont prêtés aux débutants, les arcs plus performants sont prêtés contre caution ou loués, il y a eu plus de matériels prêtés ou loués à l'année que la saison dernière.*
- *Encadrement : 1 assistant entraîneur bénévole (diplômés de la FFTA), 4 entraîneurs bénévoles (diplômés entraîneur-1 FFTA) et un entraîneur professionnel rémunéré.*
- *Trois canaux pour diffuser l'information auprès de nos adhérents : Le site WEB www.compagnie-arc-acheres.fr, le site web du CLOCA www.cloca.fr le compte Facebook. Il n'y a pas assez de contribution des adhérents (photos, vidéos, commentaires, nouvelles).*
- *Partenariat : Nous avons plus de partenaires que la saison passée, certains ne nous soutiennent plus, il faut toujours en rechercher.*
- *Compétitions organisées : 2 concours organisés par la Compagnie, 2 autres organisés par délégation, 1 inter-clubs avec Confalns-Sainte-Honorine, Houilles et Montesson.*
- *Nous avons aussi organisé nos festivités habituelles : Saint-Sébastien le 20 janvier, le Tir du Roy les 19 mai, la Coupe Jean Bernon le 23 juin.*
- *La Compagnie a été représentée au Bouquet Provincial à Angy et notre drapeau présenté très tôt le matin (4h) grâce à nos amis d'Hardricourt.*

Ce rapport moral a été approuvé à l'unanimité des adhérents présents.

Rapport financier

Michelle-Claire Rayer trésorière présente le dernier état financier (document disponible sur le site WEB).

Cette année aucune économie n'a été faite car il y a eu des dépenses importantes de matériels, d'inscriptions aux compétitions et de déplacements : ces dépenses devront être mieux maîtrisées la saison prochaine..

Par vote ce budget a été accepté par la majorité des adhérents présents ou représentés (0 vote contre, 3 abstentions : C.Badou, N.Koch, S.Tomblaine)

Bilan de la saison sportive

Le président présente un résumé des performances obtenues par nos archers au cours de la saison 2017-2018 qui n'est pas encore terminée.

- 55% des archers inscrits à la compagnie ont fait au moins une compétition (54% la saison dernière).
- Il y a eu 412 participations
- Il y a eu 205 podiums (104 premières places, 57 secondes places, 44 troisièmes places).

A ces résultats quantitatifs s'ajoutent de nombreux titres et places d'équipes, voir le bilan sportif détaillé de la saison. (en ligne sur notre site WEB)

Un adhérent compétiteur a indiqué que la procédure d'inscription aux compétitions avait très bien fonctionné cette saison. Stéphane Lépron, responsable, a demandé que les compétiteurs respectent les dates limites d'inscription aux compétitions.

Ce bilan (non soumis au vote) est applaudi.

Election du nouveau bureau

Le secrétaire appelle aux candidatures.

Les personnes suivantes sont candidates :

- Olivier Chambraud
- Michelle-Claire Rayer
- Christian Bardou
- Sofiane Hamimi
- Jérémie Salvat

Leur admission au nouveau bureau est approuvée à l'unanimité des adhérents présents.

La répartition des postes ayant été définie avant l'AG, le bureau de la Compagnie de Tir à l'Arc d'Achères sera le suivant pour la saison 2018-2019 :

- Olivier Chambraud Président
- Michelle-Claire Rayer Trésorière
- Jérémie Salvat Trésorier adjoint.
- Christian Bardou Secrétaire
- Sofiane Hamimi Secrétaire adjointe

Perspectives et objectifs pour la saison prochaine.

Faire monter l'équipe filles arc classique du niveau régionale au niveau national.

Faire monter l'équipe arc à poulies hommes du niveau départemental au niveau régional.

Organiser une 4^{ème} compétition à Achères (5^{ème} en tout) ; pour atteindre cet objectif il faut la participation de plus de volontaires.

Faire reconnaître la Compagnie comme club « Ecole de Tir à l'Arc Français (ETAF) » dont l'objectif affiché par la FFTA est de former des jeunes archers compétitifs au plus haut niveau international.

Questions / Réponses

Le président a répondu aux quelques questions posées.

Le président a clôturé l'Assemblée Générale Extraordinaire de la saison 2017-2018 de la Compagnie de Tir à l'Arc du CLOCA d'Achères.

Le président invite les présents à un pot de l'amitié.

Christian Bardou, secrétaire le 25 juin 2018